

# NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

Compte Administratif 2019 du CCAS de Petite-Ile



L'article 107 de la loi NOTRe modifie les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L.4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes. L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire, le Compte Administratif 2019, disponible sur le site internet de la Ville de Petite-Ile : [www.petite-ile.re](http://www.petite-ile.re)

## I. Cadre Général

Le bilan annuel comptable (appelé « compte administratif ») est soumis par l'ordonnateur, c'est-à-dire le Président (Le Maire), pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice (art. L. 1612-2 du CGCT). Par dérogation à l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales, le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes de la collectivité territoriale ou de l'établissement public au titre de l'exercice 2019 doit intervenir au plus tard le 31 juillet 2020 (Loi d'urgence du 23 mars 2020, décret du 24 mars 2020 et Ordonnances du 25 mars 2020 et du 1er avril pour faire face à l'épidémie de covid-19).

L'approbation du compte administratif 2019 a été lieu le 04 mai 2020 par le Conseil d'Administration du CCAS.

## II. Compte Administratif 2019

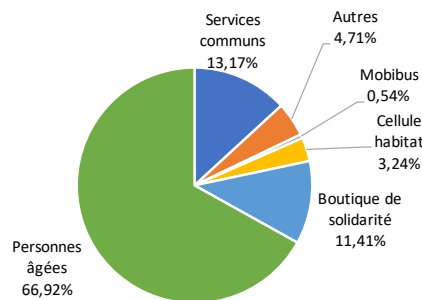
A la clôture de l'exercice de 2019, le compte administratif du CCAS fait apparaître un **résultat net global excédentaire de + 171 753,56 €**, se décomposant comme suit :

➤ Résultat de l'exercice :	+ 15 608,45 €	} fonctionnement
➤ Résultat antérieur reporté :	+ 142 030,97 €	
➤ <i>Résultat Brut (à affecter en 2020) :</i>	+ 157 639,42 €	
➤ Solde d'exécution d'investissement :	+ 14 114,14 €	
➤ Affectation en investissement :	0,00 €	
➤ Report en fonctionnement 2019 :	+ 157 639,42 €	

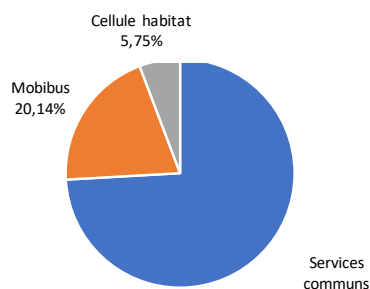
## a) Section de Fonctionnement :

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>489 067 €</b>	
<b>Chapitre 011 : Charges à caractère générale</b>	<b>48 729 €</b>	<b>9,96%</b>
Services communs	6 419 €	
Autres	2 296 €	
Mobibus	266 €	
Cellule habitat	1 580 €	
Boutique de solidarité	5 559 €	
Personnes âgées	32 610 €	
<b>Chapitre 012 : Charges de personnel</b>	<b>378 095 €</b>	<b>77,31%</b>
Services communs	280 170 €	
Mobibus	76 166 €	
Cellule habitat	21 759 €	
<b>Chapitre 656 : Aides et secours</b>	<b>51 378 €</b>	<b>10,51%</b>
Bourses et prix	1 500 €	
Frais d'inhumation	11 708 €	
Aides à l'habitat	23 500 €	
Autres secours	13 870 €	
Branchements électriques	800 €	
<b>Chapitres 65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>869 €</b>	<b>0,18%</b>
<b>Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>9 996 €</b>	<b>2,04%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>504 675 €</b>	
<b>Chapitre 70 : Produits des services</b>	<b>7 689 €</b>	<b>1,52%</b>
Mobibus	1 426 €	
Cellule habitat	3 705 €	
Boutique de solidarité	758 €	
Services communes (rbst avances)	1 800 €	
<b>Chapitre 74 : Dotations et participations</b>	<b>487 722 €</b>	<b>96,64%</b>
Ville de Petite-Ile	450 000 €	
Groupe CRC	- €	
Département (PST)	23 400 €	
ASP (remboursement sur rémunération contrats PEC)	14 322 €	
<b>Chapitre 013 : Remboursements sur charges de personnels</b>	<b>6 192 €</b>	<b>1,23%</b>
<b>Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 €</b>	<b>0,00%</b>
<b>Chapitre 77 - Produits exceptionnels</b>	<b>3 071 €</b>	<b>0,61%</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)=C</b>	<b>15 608 €</b>	
<b>Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (D)</b>	<b>142 031 €</b>	
<b>RESULTAT BRUT (C+D)</b>	<b>157 639 €</b>	

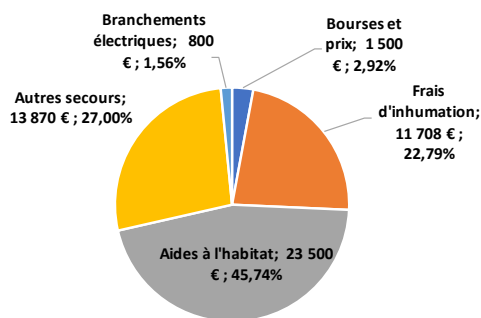
### Répartition des charges à caractère général par "secteur d'activités"



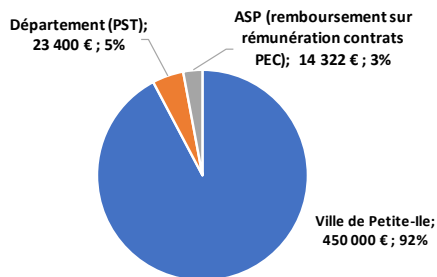
### Répartition des Charges de personnel par "secteur d'activités"



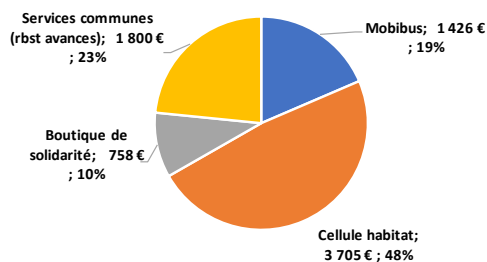
### Répartition des aides et secours par type d'aides



### Répartition des dotations par financeurs



### Répartition des produits de services par secteurs d'activité



## b) Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 5 661 €, dont notamment 4 038 € de matériel électroportatif pour la cellule habitat et 1 141 € de matériel bureautique et informatique pour les services.